

Le Toine et le Joannes



Alors Joannes, tu as assisté au grand débat ?

- Oui, mais pas à Chambles
- Je me disais aussi que je ne t'avais pas vu sur la photo du journal. Et qu'est ce que tu as dit ?
- J'ai dit que les citoyens n'étaient pas suffisamment consultés, qu'il fallait organiser des référendums. On nous demande notre avis tous les cinq ans, ce n'est pas assez.
- Je suis d'accord il faut trouver quelque chose pour que les citoyens participent davantage. Pourtant, j'ai déjà voté lors de référendums, et je n'ai pas eu l'impression de participer beaucoup plus à la vie publique.
- Moi aussi, j'ai voté comme toi, mais les questions qu'on nous posait ne nous concernaient pas vraiment. C'était trop général.
- Si tu dis qu'il faut instaurer de la démocratie participative, au niveau communal, sur des projets précis, là, je suis tout à fait d'accord. Quand on connaît bien le problème, on peut décider, sinon c'est difficile.
- Oui, il faut être informé, mais, si on veut, on peut l'être. On doit pouvoir aussi, révoquer les élus qui ne font pas l'affaire.
- Tu es contre les CDD pour les gens qui travaillent et tu veux pour les élus un statut de travailleur précaire ? Qu'ils rendent des comptes oui, mais si on peut les révoquer quand on veut...
- S'ils ne font pas leur travail...
- Si on avait fait voter la Marcelle au bout de deux ou trois ans après ton mariage, crois-tu que tu serais encore avec elle ?

Je me souviens: Michel Simand

Michel, tu es né à La Garde peux-tu nous parler de ton enfance ?

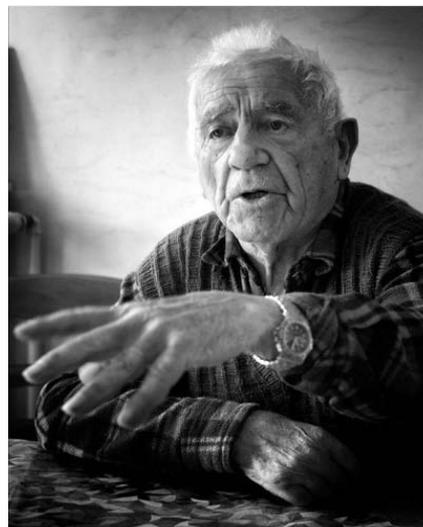
Je suis né, comme tu l'as dit, à La Garde en 1927, ça fait 92 ans, aussi mes souvenirs sont bien lointains. Si... Je me souviens quand j'allais à l'école. On passait par l'ancienne coursière qui partait du ruisseau et qui montait tout droit à travers champs. L'école était dans ce qu'on appelle aujourd'hui « l'ancienne école » et puis quand j'ai eu 12-13 ans, je suis allé à l'école qui se trouvait à côté de la mairie actuelle, parce que le père Chatel, l'instituteur, prenait sa retraite et on avait mis les garçons dans la classe de sa femme, la classe des filles.

Tu te souviens de la salle de classe ? Qu'est-ce que tu aimais à l'école ?

J'aimais bien le calcul mental, l'histoire pas trop. Un peu la lecture. Je me souviens, on apportait notre casse-croûte pour midi. On avait un petit gandot dans lequel il y avait notre soupe. Quand on arrivait à Chambles, on mettait notre gandot sur le poêle pour le faire chauffer.

On était une quinzaine de gamins. J'ai arrêté l'école à 14 ans ; je ne suis pas allé au cours d'adultes. Nous, on était pas bien en avance sur le progrès.

Est-ce que tu te souviens des jeux auxquels tu jouais avec les enfants du village ? Je suppose que tu travaillais également.



Je me souviens, on avait fait une balançoire qu'on avait accroché à un gros platane qui se trouvait, dans le pré, à côté de chez moi, et on se balançait les uns les autres. Je jouais avec mes deux frères et puis il y avait les garçons du village, le Joannes Berhollet et le Jean Dubreuil. Il y avait des filles aussi.

Mais j'ai surtout travaillé, il n'y avait pas beaucoup d'argent à la maison, on pouvait pas prendre de commis alors, tout gamin, j'ai travaillé avec mes parents. Pendant l'école, j'allais surtout en champs mais aussi dans les terres. Je me souviens, quand j'allais en champs, je n'avais pas de montre, alors je plantais un bâton dans la terre, je traçais un cercle autour, et, comme ça, avec le soleil, je pouvais savoir à peu près l'heure qu'il était.

Tu avais un peu plus de 10 ans au moment de la guerre, Comment as-tu vécu cette période ?

Quand la guerre a été déclarée, c'est le grand père du Riri qui nous l'a dit. Avec un gamin de mon âge, on avait 11 ans, on allait ramasser des pêches à Chantegrillet avec un panier au bras...ça faisait une trotte, c'était plus dur qu'aujourd'hui. Quand on est passé devant chez ce monsieur, il était dans son jardin, il nous a dit : « Les petits, les cloches sonnent de partout, c'est la guerre qui est déclarée ». On ne savait pas très bien ce que ça voulait dire mais on a eu peur. Par la suite, je me souviens surtout du stress des avions, il y avait à tout moment des avions qui venaient. Dans la nuit, je me rappelle, mon père et mon oncle se parlaient, ils disaient : « écoute les avions, ils viennent de notre côté », alors moi, j'avais peur, je me mettais la tête sous les couvertures.

Je me rappelle une fois, on piochait les pommes de terre à Essalois avec le cheval, mon père m'a dit : « mettons-nous vite sous les arbres » car les avions nous mitraillaient.

Je me souviens aussi du bombardement de Saint-Etienne. J'étais à Essalois avec mon père, on coupait du bois. On a entendu les avions et on a vu les explosions et les fumées.

(à suivre)

Propos recueillis par M.A.

Entretien imaginaire: M.Jules Clozel

Vous êtes propriétaire du domaine de Chamousset, pouvez-vous nous dire comment on traversait la Loire avant le bac à traile ?

J'aimerais préciser que j'ai acquis ce domaine récemment de mon beau père M. Cotte. De plus, je ne suis pas de la région, mais je connais bien les choses car j'ai dû m'informer. Matthieu Furnon meunier à Chamousset dit qu'il y a eu de tout temps, un bac à cet endroit servant à l'exploitation des moulins, c'est sans doute exagéré. Ce que je sais, c'est que depuis plusieurs années, il n'y avait qu'un batelet.

Comment fonctionnait ce batelet ? Ce ne devait pas être facile, la Loire a, à cet endroit, la réputation d'être tumultueuse.

Pendant les eaux basses, le batelet fonctionnait au moyen d'une perche. Pendant les eaux vives, c'est à dire une partie de l'hiver du printemps et de l'automne, le batelet était remorqué à la force des bras du batelier et des passagers, à 150 ou 200 mètres en amont, puis il était lancé dans le courant. La perche était, là, inutile. Le batelier et un aide ou un passager munis d'une rame conduisait le batelet comme ils pouvaient.



C'était très dangereux ?

Bien sûr car on allait aborder au hasard, sur les rochers ou dans les arbres. Comme le courant était fort, l'arrivée sur la rive se faisait avec violence et les passagers risquaient de se noyer. Il fallait après maintenir le bateau, l'empêcher de dériver et de reprendre le fil de l'eau. Puis un passager muni de la chaîne du bateau sautait sur la rive et retenait le bateau.

(A suivre)

Michel Delagarde

Scille à deux feuilles

Les beaux jours arrivent à grands pas et avec eux les ballades à l'ombre des sous-bois de notre campagne encore ensommeillée. Alors, il faut ouvrir l'œil pour distinguer une mystérieuse colonie de petites vivaces, qui fleurit de Mars à Mai.



Cette bulbeuse pédiculée affectionne particulièrement les lieux frais et humides boisés. Elle ne craint ni le gel ni la neige. Elle porte aussi les jolis noms de jacinthe sauvage, car certains botanistes la classe dans cette famille, ou étoile bleue. Sa hampe florale se compose d'une grappe de 2 à 8 fleurs. Celles-ci s'argumentent en 6 pétales, en forme d'étoiles, d'une couleur bleu mauve, avec un diamètre de 10 à 18 mm.

Elle peut parfois être d'une couleur blanchâtre. Ses étamines à filet, semblables à ceux des lys, peuvent être utilisées en droguerie, pour faire un excellent raticide et en pharmacie où elles entrent dans la composition de certains médicaments cardiaques et diurétiques. Sa tige grêle et élancée supporte en

général seulement deux longues feuilles lancéolées, opposées, obtuses et concaves, d'un vert plus foncé. Elle est d'ailleurs si discrète que sa taille dépasse rarement les 10 cm dans notre région, mais son acclimatation peut aller jusqu'à 1500 m d'altitude.

Faites très attention à elle car cette timide est encore cachée sous des tas de feuilles.

Ch.B.

Choses vues, choses lues,

On peut être atteint de sidération quand on voit les injures qui sont proférées sur les réseaux sociaux. Chacun, au moindre tweet un peu polémique, s'expose à des retours haineux. Avant ce n'était pas mieux, c'était simplement plus limité. Nous avons trouvé, dans le journal de Montbrison du 22 novembre 1891, un jugement concernant une personne s'estimant insultée. Nous

l'avons trouvé savoureux. Le voici.



Un habitant de la commune ayant traité l'un de ses amis de poule mouillée, la "poule mouillée" cita l'insulteur devant le juge de paix. Celui-ci rendit le jugement

suivant :

"Attendu que la poule est un animal parfaitement honorable de l'ordre des gallinacées et que, si elle n'a pas les qualités brillantes du coq, elle n'en rend pas moins de sérieux services en pondant l'œuf qui contribue à l'alimentation humaine et donne lieu à un important commerce ;

Attendu qu'il peut arriver à tout le monde d'être mouillé, soit pour avoir oublié son parapluie, soit en passant sous une gouttière, et que cet accident n'implique aucune atteinte à l'honneur ;

Attendu que chacune de ces expressions étant inoffensive, il ne saurait résulter aucune offense :

Pour ces motifs, déboutons le plaignant et le condamnons aux frais de l'instance".

Mina

De bonnes nouvelles, du côté des oiseaux

Voici les conclusions, de l'inventaire des oiseaux forestiers du site Natura 2000 des Gorges de la Loire (réalisé par la LPO sur commande du SMAGL - Janvier 2017)

« 2016 a été la deuxième année, après 2011, d'inventaire des oiseaux forestiers par la méthode standardisée des I.P.A. (Indice Ponctuel d'Abondance) sur 6 secteurs forestiers du site Natura 2000 des Gorges de la Loire.



Les différents points d'écoute ont permis de contacter un total de 66 espèces. Cette valeur va de 32 espèces pour le secteur de Caloire et Saint-Maurice-en-Gourgois à 45 espèces pour le secteur de Chambles.

Nous avons pu constater que la quasi-totalité des espèces forestières de plaine connues dans le département ont été recensées, seuls manquent la Mésange

boréale et le Grosbec cassenois.

Les espèces les plus communes présentes dans les bois de la zone Natura 2000 font parties des cortèges des espèces forestières ou généralistes et sont : le Rougegorge familier, le Pigeon ramier, la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, la Mésange charbonnière, le Coucou gris, la Mésange bleue, le Merle noir, le Pic épeiche, la Sittelle torchepot et le Geai des chênes.

Certaines espèces forestières moins communes ont également été observées il s'agit du Pigeon colombin du Pic épeichette et du Rougequeue à front blanc.

Deux espèces forestières rares dans le département ont même été contactées dans la forêt de Caloire, il s'agit du Pouillot siffleur et du Grimpereau des bois. Cette dernière espèce n'avait encore jamais été recensée dans les Gorges de la Loire.

La forêt de Caloire accueille l'avifaune forestière la plus diversifiée de tous les boisements inventoriés. Elle présente une futaie irrégulière de chênes et de hêtres relativement âgée avec un sous-bois modéré.

Le Pic noir, espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux », est présent sur tous les secteurs forestiers prospectés. A partir des résultats sur les différents points d'écoute nous avons estimé à au moins 8 à 10 territoires de cette espèce sur l'ensemble de la zone Natura 2000. Le Pic mar, également inscrit à l'annexe 1, est un nouvel arrivant dans les Gorges avec une première mention en 2012.[...]

Un prochain inventaire dans cinq ans permettra de confirmer ou infirmer les tendances d'évolution de l'avifaune des secteurs

forestiers que nous avons observées cette année sur le site N2000 des Gorges de la Loire.



D'après cet inventaire, plusieurs nouvelles espèces se sont donc installées dans la Réserve Naturelle des Gorges de la Loire. Par ailleurs, le Smagl, dans le cadre de la mise en place d'un

Atlas de la biodiversité (sur les communes de Chambles, St Victor/Loire, Caloire, St Maurice en Gourgois, St Paul en Cornillon, Unieux), note avoir observé 160 espèces d'oiseaux dont une espèce rare, l'aigle botté.

Ces observations sont en contradiction avec les remarques qui nous arrivent de certains habitants de Chambles. Ils notent la réduction du nombre d'espèces dans les jardins, ou la diminution du nombre des oiseaux, dans leur ensemble. On ne peut que constater que les alouettes, les martinets, les hirondelles ont pratiquement disparus.

Sans doute les oiseaux forestiers trouvent-ils encore « le gîte et le couvert » dans les sous-bois, alors que les oiseaux des campagnes et des villages ont du mal à trouver des espaces pour faire leurs nids et des insectes pour nourrir leurs petits dans les jardins et les champs trop souvent traités aux insecticides et herbicides. Un bémol, donc, aux bonnes nouvelles du côté des oiseaux... »

Texte réalisé par la LPO sur commande du SMAGL de Janvier 2017

(M.H.T)

Maison du patrimoine



La maison du patrimoine ouvre ses portes courant avril avec une nouvelle exposition : « Chambles, histoire en pointillés. » Vous pourrez y voir entre autres : des documents d'archives (un contrat de mariage de 1597, un testament de 1694 etc.), des photos anciennes (photos de classe, de batteuse etc.) et aussi des photos des sites remarquables de la commune.

Ouverture : le dimanche après-midi de 14h30 à 17h30

Véro & Dan

On a eu plusieurs fois de leurs nouvelles ! Rappelez-vous les histoires de lapins dans le journal en 27 épisodes et puis les histoires de Loire ; et bien c'était Véro

La mise en page du journal depuis le printemps 2016 ; et bien c'était Dan. Ils sont partis vivre dans les Pyrénées, à Céret exactement.

Les mots qu'ils nous envoient sont illustrés de mimosa, d'oliviers et cerisiers, de ciel bleu, d'une température toujours plus haute que chez nous mais aussi quelquefois d'un mistral glacé.

Avec ce petit clin d'œil dans le journal, nous leur souhaitons plein de nouvelles et belles aventures.

P.C.

Au plaisir des mots - mars 2019

BALLE, n. fém. Grande corbeille en osier dans laquelle on déposait le linge sale à laver ou le linge propre à étendre. Balle s'emploie pour la balle à linge ou la balle à légumes. A Lyon, s'emploie aussi pour la balle à courrier.

Ex. : Au lieu de laisser ce cuchon (tas) de chaussettes traîner sur le plancher, va les mettre dans la balle à côté du lave-linge

Etym.: du francique *BALLA, « ballot ».

BENON, n. masc. Baquet en bois dans lequel on mettait le linge à tremper; fait autrefois avec un tonneau coupé en deux moitiés

Ex : Les benons devenus inutiles sont employés à la campagne pour planter les hortensias qui se plaisent beaucoup dans ces récipients en bois.

Etym.: Ce nom est un dérivé de benne.

LAVORGER, verbe tr. Laver grossièrement. dérivé de laver.

DECLAPOTER, verbe tr. Laver du linge très sale après l'avoir laissé tremper; on utilisait ensuite la maluche, nom régional du battoir pour ôter la crasse.

Ex. : Ces bleus de travail sont si sales qu'il faudra les laisser tremper toute la nuit pour les déclapoter.

Etym.: Dérivé de clapoter, à partir de la racine onomatopéique klapp- Au XVII^es., clappetter signifiait « frapper sur quelque chose avec la main ».

ACOUARI, adj., se dit de linge dont on ne peut plus enlever la saleté, devenu grisâtre ou jaunâtre.

Ex. : Ces vieux draps tout acouaris sont juste bons à faire des pat(t)es pour épousseter.

Relevé dans le numéro de l'automne 2014

CATOLLE, n.fém. Tache poisseuse, difficile à éliminer.

Ex. : Savoir ce qu'il a mangé à midi? Il est rentré avec la salopette bargaillée de catolles. S'employait à Saint-Etienne pour désigner aussi une prostituée.

Etym.: issu du latin *COACTICARE, « pressé ensemble. Catolle a d'abord désigné la crotte de chèvre, puis les grumeaux.

PAT(T)E, n.fém. Chiffon. On disait familièrement « aller laver ses pattes » pour aller laver le linge.

Ex. : Ne jette pas ce vieux drap; on en fera des pat(t)es. Se retrouve dans le nom PATE-MOUILLE, tissu usagé utilisé humide pour le repassage des lainages.

Etym.: issu du germanique *PAITA, morceau d'étoffe.

Responsable de rédaction & Imprimeur: Michel Autin

Adresse: La Garde Chambles 42170

Association: Le Foyer Rural section Chamblenvi

Adresse: Chemin de l'école 42170 Chambles

Mail: Collectif.chamblenvi@orange.fr